Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

L’office de tourisme du Grand Avignon développe des mobilités touristiques plus durables



Le Comité régional du tourisme et des loisirs d’Occitanie, la Région Occitanie, l’Ademe et Atout France ont lancé un appel à manifestation d’intérêt afin de renforcer les missions historiques des offices de tourisme tout en prenant en compte les enjeux environnementaux. L’office de tourisme du Grand Avignon a été choisie et va bénéficier d’un accompagnement.

En France, 11% des émissions de gaz à effet de serre sont dues au tourisme, dont 77 % de ces émissions proviennent des transports des touristes. Dans un contexte où le climat est au cœur de toutes les préoccupations, le secteur du tourisme aspire à mieux maîtriser les pressions qu’il exerce sur l’environnement. C’est pourquoi le Comité régional du tourisme et des loisirs d’Occitanie souhaite accompagner les offices de tourisme dans leur transition vers le statut ‘Office de Tourisme et des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Mobilités’.

L’office de tourisme du Grand Avignon a été sélectionné aux côtés de quinze autres organismes pour bénéficier d’un accompagnement en faveur de mobilités touristiques plus durables. Le comité de pilotage de l’appel à manifestation d’intérêt, composé d’experts en transition et en tourisme, a notamment retenu la qualité de l’approche de l’office de tourisme en matière de mobilité et de tourisme et les moyens mobilisables pour cet appel.

L’objectif est d’informer sur l’ensemble des offres de mobilité du territoire régional tout en promouvant des solutions alternatives à la voiture et en mettant à disposition des services de mobilités bas carbone. Ainsi, l’office de tourisme du Grand Avignon va pouvoir bénéficier d’un accompagnement personnalisé pendant 18 mois.

Concrètement, des points d’information ‘tourisme et mobilité’ seront installés sur différents lieux stratégiques du territoire du Grand Avignon pour inciter les touristes et locaux à (re)découvrir la destination autrement, de façon plus responsable, et idéalement sans voiture, grâce à des propositions combinant la randonnée, le TER, le bus, la combinaison vélo & TER et vélo & bus.

V.A.

Les élus de Vaucluse face aux problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Au début du mois de juillet, Jean-Pierre Pettavino, maire de Lourmarin, a organisé une réunion pour laquelle il a invité plusieurs élus et acteurs du tourisme de Vaucluse, afin d'évoquer les problématiques des meublés de tourisme et du surtourisme.

Vendredi matin. C'est ce jour de la semaine qu'a choisi le maire de Lourmarin pour organiser une réunion sur les meublés de tourisme et le surtourisme. Quoi de mieux que le jour de marché de la commune pour attester de l'affluence touristique en période estivale, et donc d'évoquer les effets négatifs qu'elle peut engendrer ?

Ainsi, plusieurs communes vauclusiennes étaient représentées lors de cette réunion. Étaient présents : Gérard Debroas (adjoint à la mairie de Roussillon), Jean-Pierre Gérault (maire d'Oppède), Françoise Merle (adjointe à la mairie de l'Isle-sur-la-Sorgue), Eric Bruxelle (conseiller municipal à l'Isle-sur-la-Sorgue et président d'Isle sur la Sorgue Tourisme), Delphine Cresp (maire de Cabrières d'Avignon), Paul-Roger Gontard (adjoint à la mairie d'Avignon), Franck Delahaye (directeur de Destination Luberon), Joël Raymond (adjoint à la mairie de Lourmarin), Adeline Le Baron (adjointe à la mairie de Lourmarin), Olivier Vollaire (conseiller municipal à Lourmarin), Marie-Claire Girardet (responsable du service urbanisme à Lourmarin), et bien évidemment Jean-Pierre Pettavino (maire de Lourmarin).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Le Vaucluse et les résidences secondaires

Toutes les communes représentées lors de cette réunion ont entre 30% et 50% de leurs logements qui sont des résidences secondaires. La commune de Gordes a également été évoquée. Plus de 60% de ses logements sont des résidences secondaires. « Aujourd'hui, les gens cherchent à acheter uniquement pour faire de la location parce que la rémunération est attractive », affirme Jean-Pierre Pettavino.

> « Le problème des résidences secondaires c'est qu'on se retrouve avec des villages morts l'hiver »
>
> *Delphine Cresp*

150 000€ par an. C'est le montant de la rémunération que peut percevoir le propriétaire d'un bien composé de trois à quatre chambres dans le Luberon. Ainsi, le prix du foncier ne cesse d'augmenter, et les habitants, notamment les jeunes, ne peuvent rien acheter, encore moins une maison.

Les effets de l'augmentation du nombre de meublés de tourisme

L'augmentation du nombre de locations de courte durée, que ce soit des chambres ou des logements entiers, a eu plusieurs effets tels que :

- la création d'une concurrence avec l'hébergement touristique conventionnel,
- la dégradation des logements, notamment des espaces communs des copropriétés en raison d'une forte rotation des occupants
- une augmentation du risque de transformation de résidences principales en meublés de tourisme
- une pénurie de logements locatifs pour les habitants
- une pression foncière accrue.

> « L'augmentation des meublés de tourisme vide une partie du village »
>
> *Jean-Pierre Pettavino*

La pression foncière est l'un des points qui inquiètent le plus les élus aujourd'hui. « La vraie question est : comment attirer et loger des jeunes couples actifs avec des enfants alors que le prix du foncier a explosé ces dernières années ? », interroge Jean-Pierre Gérault. Moins de jeunes peuvent s'installer en Vaucluse, il y a par conséquent moins d'enfants, ce qui entraîne des fermetures de classes. « À la rentrée,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

l'école de Cabrières d'Avignon va accueillir 60 élèves, pour une capacité de 130 », déplore Delphine Cresp. Ainsi, l'augmentation des meublés de tourisme entraîne des problèmes bien plus larges qu'on peut imaginer initialement.

Demande d'autorisation du changement d'usage

« Les villes de plus de 200 000 habitants ont moins de problème car le maire peut directement prendre un arrêté, les zones urbanisées de plus de 50 000 habitants peuvent aussi se réglementer, les petites communes, elles, ne rentrent pas dans ce cadre-là, la procédure d'autorisation du changement d'usage ne peut être instituée que par arrêté de l'autorité préfectorale », explique Olivier Vollaire. Ainsi, cette réunion n'avait rien d'anodin. Lourmarin, tout comme les autres communes présentes, a volonté de réglementer les meublés de tourisme.

> « Il ne s'agit pas de faire une guerre contre les plateformes de location, qui contribuent indirectement à l'économie, mais il faut trouver un juste milieu »
>
> *Eric Bruxelle*

Les premières discussions sur le sujet sont apparues en 2021 parmi les élus de Lourmarin. Une première réunion avait été organisée en avril 2022 pour chercher des pistes de solutions. Ainsi, la mairie a souhaité déposer un dossier auprès de la préfecture concernant son projet de procédure de changement préalable d'usage des meublés de tourisme, afin d'avoir la main sur ce dernier.

Des meublés de tourisme non déclarés

La réglementation autour des meublés de tourisme n'est pas le seul problème auquel les communes font face, le problème est bien plus large. Un propriétaire souhaitant mettre son meublé de tourisme sur une plateforme en ligne, telle que Booking ou Airbnb, va le déclarer à la commune, mais le paiement de la taxe de séjour est fait à l'Agglomération.

Sauf que tous les meublés de tourisme ne sont pas forcément déclarés, ce qui représente une perte d'argent non négligeable pour les communautés d'agglomération. Grâce à deux outils, AirDNA et PriceLab, Olivier Vollaire a pu repérer toutes les annonces de location sur Lourmarin. « Quand on voit qu'il y en a entre 120 et 140 meublés de tourisme et qu'on demande à l'EPCI combien sont déclarés, on s'aperçoit qu'il y en a maximum 80, donc seulement deux tiers », affirme Olivier.

Un surtourisme en Vaucluse ?

La problématique du meublé de tourisme résulte d'une chose : le tourisme, mais surtout ce qu'on nomme aujourd'hui le 'surtourisme', c'est-à-dire une surtension de certains territoires, certains sites vauclusiens. « Le problème des EPCI et des EPIC, c'est que certaines communes sont en surtourisme, tandis que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

d'autres souhaiteraient avoir plus de touristes », déclare Eric Bruxelle. Ainsi, les offices de tourisme et les mairies tentent de trouver des solutions afin de mieux répartir les touristes sur toutes les communes.

Certains offices de tourisme seraient même en train de commencer un travail en collaboration avec l'application d'assistance de navigation Waze. « L'application pourrait proposer d'autres activités à l'utilisateur de l'application lors qu'il souhaite se rendre à un endroit au moment où il y a une surconcentration de tourisme », développe Franck Delahaye.

Nouveau décret des zones tendues

Plusieurs communes l'attendaient : un nouveau décret concernant les zone tendues. La décision a été prise le matin-même de la réunion. « Toutes les communes autour de la table font partie du décret », informe Delphine Cresp, qui, en plus d'être maire de Cabrières d'Avignon, est aussi assistante parlementaire aux côtés du sénateur de Vaucluse Jean-Baptiste Blanc.

Ainsi, Lourmarin, Avignon, Roussillon, l'Isle-sur-la-Sorgue, Oppède, et Cabrières d'Avignon, mais aussi beaucoup d'autres communes vauclusiennes, devraient passer en zones tendues, dans le cadre de la loi ALUR du 24 mars 2014. Cette dernière vise à réguler les marchés immobiliers et encadrer les pratiques abusives et à favoriser l'accès au logement, en protégeant les populations les plus vulnérables.

Les communes choisies par ce nouveau décret ont été sélectionnées en fonction de plusieurs critères : le taux de résidences secondaires sur la commune, les prix de l'immobilier, et le niveau des loyers dans le parc privé. Le décret devrait leur permettre l'accès à une boîte à outils sur laquelle les parlementaires vont travailler pour les élus. Cela devrait constituer de vrais leviers d'action pour les élus et leurs communes.

Y-a-t-il trop de touristes dans le Vaucluse ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le sur-tourisme, c'est la nouvelle expression crée pour désigner les situations où trop de touristes se trouvent au même endroit au même moment. Ce phénomène est mondial. Il est également observable sur plusieurs sites du Vaucluse. Faudra-t-il bientôt aussi réguler les flux de visiteurs et limiter l'accès de quelques-unes de nos pépites touristiques ?

« On est plus chez soi », c'est la première réaction des autochtones qui se sentent envahis, comme dépossédés. Ce sont les premières victimes de ces zones sur fréquentées. L'idée de vivre au cœur d'un parc d'attraction et de faire partie intégrante des curiosités à y découvrir n'est pas forcément réjouissant. Reconnaissons que le quotidien de ces indigènes peut vite devenir compliqué et pénible. Ensuite, ces flux de population, pas toujours très disciplinés, que certains n'hésiteront pas à qualifier de hordes touristiques, peuvent provoquer des dégradations des lieux ou de leur environnement. Ça c'est cadeau !

> **Les « toutouristes » comme les appellent, dans leur jargon les professionnels du tourisme**.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Dans le Luberon, Gordes est, en été, dans une situation de sur fréquentation qui n'est pas sans poser beaucoup de difficultés pour un village pas vraiment conçu pour recevoir tous ces visiteurs. Surtout que ces derniers ont la fâcheuse tendance à vouloir tous faire les mêmes choses. Les « toutouristes » comme les appellent, dans leur jargon les professionnels du tourisme. Beaucoup d'entre eux ont fait des milliers de kilomètres pour découvrir ce site remarquable, qu'ils en soient d'abord remercié. C'est aussi une liberté qui leur est offerte de venir et il est essentiel, à mon sens de la préserver.

La mère Poulard viendrait s'installer à Gordes et proposerait des omelettes au pistou.

Mais papatra, le magazine américain Travel + Leisure a élu, en ce début d'été, Gordes « le plus beau village du monde » (lire ici). Pas moins que cela. On imagine les compteurs de la fréquentation qui s'affolent et montent en régime. D'ici que notre village ressemble au Mont Saint-Michel avec ses 2,8 millions de visiteurs annuels, il n'y a pas loin. Mis à part que la mer est assez éloignée de Gordes, les deux sites présentent quelques similitudes intéressantes. Ainsi, la mère Poulard pourrait venir s'y installer et proposer des omelettes au pistou.

Pourquoi toujours contraindre plutôt qu'inciter ?

Bien sûr le tourisme est essentiel à l'activité économique du département. Ce secteur est un pourvoyeur important d'emplois, même si, aujourd'hui l'offre est supérieure à la demande. On ne va quand même pas cracher dans la soupe au pistou. Mais, doit-on pour autant réguler l'accès à certains sites comme le réclame certains professionnels conscients que le sur-tourisme peut nuire au tourisme. De leur côté les élus sont pris entre deux logiques avec d'un côté des retombées économiques indispensables et de l'autre la protection des lieux et de la tranquillité de ceux qui y vivent. Alors plutôt que réguler l'accès ne pourrait-on pas inviter tous ces touristes à venir à d'autres moments de l'année et surtout ne pas se concentrer sur les mêmes lieux (les richesses sont nombreuses) ? Pourquoi toujours contraindre plutôt qu'inciter ?

Lire également : "Vacances : le Vaucluse star de l'été pour les échanges de maisons"

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Luberon : suivez la piste d'animaux qui vivaient là il y a 33 millions d'années



Les jeudis 20 et 27 juillet, les géologues du Parc naturel régional du Luberon proposent des visites guidées à Saignon pour explorer les traces de mammifères disparus il y a des milliers d'années.

Les sites à empreintes de pas fossiles de mammifères sont très rares à l'échelle de la planète. Le Luberon en présente plusieurs, dont la dalle de Carlet à Saignon. Le site est exceptionnel pour la diversité, la quantité et la qualité des empreintes de mammifères visibles auxquelles s'ajoutent des traces d'oiseaux. Depuis 1987, il est protégé par la Réserve naturelle géologique du Luberon. Leur étude informe sur les animaux qui peuplaient le Luberon il y a 33 millions d'années, sur l'environnement et sur le climat de l'époque. Un lieu de science et de contemplation des quelques secondes du passage d'animaux aujourd'hui disparus.

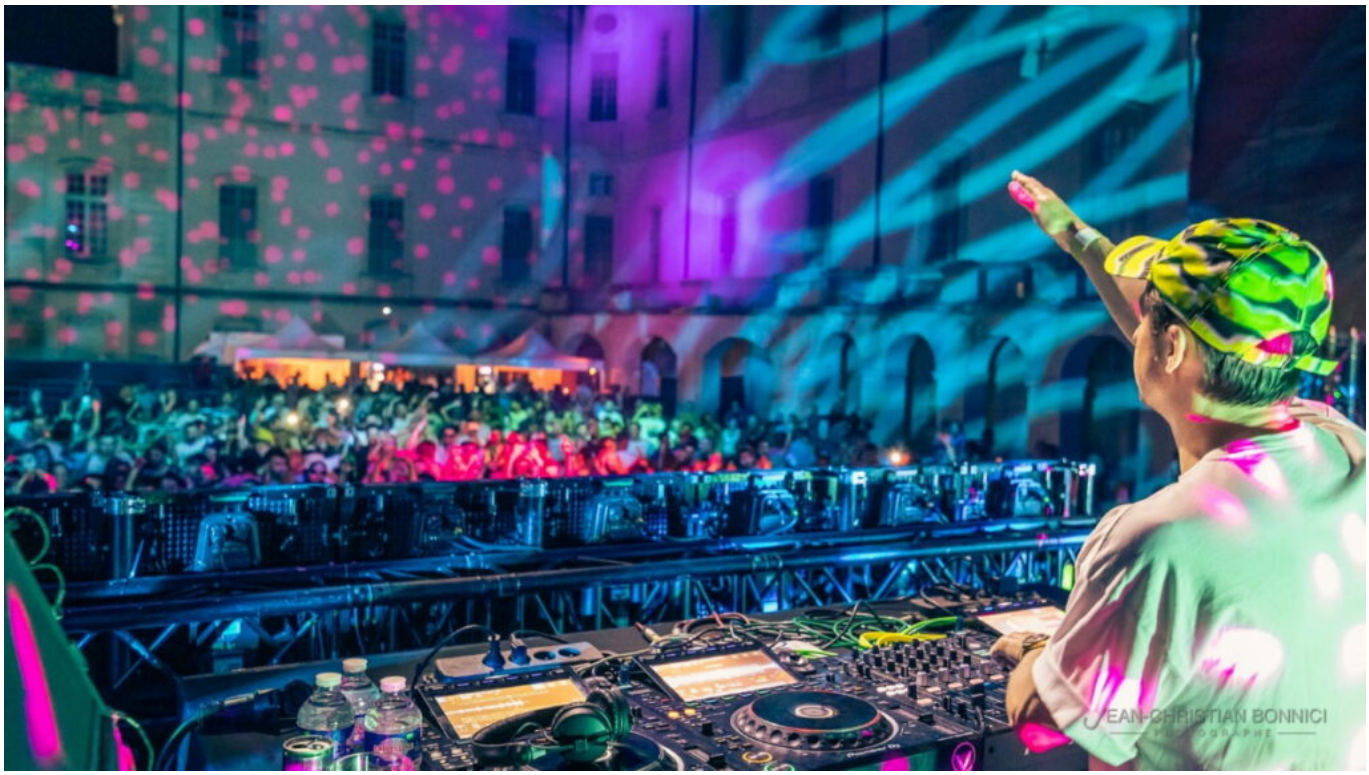
Les jeudis 20 et 27 juillet à 10h. Visite gratuite et inscription obligatoire au 04 90 04 42 00 ou sur accueil@parcduluberon.fr (le lieu exact est précisé à l'inscription).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Carpentras : le festival Kolorz se réinvente



Le festival Kolorz aura lieu les 21 et 22 juillet.

Pour cette édition d'été, le festival inaugure une seconde scène dans le jardin de l'hôtel-Dieu, sous la terrasse qui surplombe le site. Ce nouvel espace sera dédié aux musiques électroniques du territoire : promoteurs, clubs, artistes locaux et régionaux, ils programmeront et conceptualiseront cette scène. Autre nouveauté : le retour du hip-hop dans la programmation.

Programmation
Vendredi 21 juillet : techno & hip-hop

- Mainstage : Luidji, J9ueve, 1heure42, Rakoto3000 et Nocif.
- Le Klub : Le District avec Otta, Axel K, Rollerz et Lo Pagani.

Samedi 22 juillet : électro & techno

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

- Mainstage : Boys Noize, Konstantin Sibold, Adiel et Laolu.
- Le Klub : Bassline avec La Mamie’s, Naajet et Theaz.



Les 21 et 22 juillet de 21h à 3h au 180 place Aristide Briand, Carpentras. Billetterie en cliquant ici.

J.R.

Luberon : réédition du dépliant « Géotourisme en Luberon »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le Parc vient de refondre son dépliant « Géotourisme en Luberon ».

Reconnu Géoparc mondial Unesco pour sa richesse géologique et sa volonté de faire comprendre au public l'histoire de la Terre, le Parc naturel régional du Luberon vient de refondre son dépliant « Géotourisme en Luberon », pour rendre son patrimoine accessible à tous les visiteurs : mosaïque de paysages, villages perchés, roches, fossiles et autres curiosités géologiques qui contribuent à la reconnaissance internationale du territoire.

Cette carte met en lumière : 51 géosites ; un réseau de géopartenaires ; des bons plans pour accompagner la découverte du territoire. Gratuite, la carte « Géotourisme en Luberon » est disponible : à la Maison du Parc (04 90 04 42 00) ; dans les offices de tourisme du Luberon ; en téléchargement sur www.parcduluberon.fr/geotourisme.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les gorges d’Oppedette, géosite du Luberon © Parc naturel régional du Luberon

Vacances : le Vaucluse star de l’été pour les échanges de maisons

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Cette année, le nombre de nuitées proposées en Vaucluse dans le cadre d'échange de maisons devrait s'élever à 24 500 nuitées. Selon la plateforme Home exchange, leader mondial du secteur*, ce chiffre est en augmentation de 50% dans le département. Rien que pour l'été, 13 700 nuitées sont prévues du 1er juillet au 31 août, soit 28% de plus que l'année dernière. Cet été, 1 600 'échangeurs de maisons' vont ainsi passer des vacances dans le Vaucluse. Principalement sur Avignon (1 500 nuitées prévues), Orange (1 180 nuitées prévues) et Carpentras (980 nuitées prévues). En Vaucluse, 1 530 logements sont inscrits sur la plateforme Home exchange. Environ 58% d'entre eux sont des résidences principales, et le reste des résidences secondaires.

> « Un mode d'hébergement économique qui se démocratise dans toute la France. »

« Malgré la période de forte inflation que nous vivons, les Français ont envie et besoin de partir en vacances, explique Charles-Édouard Girard, cofondateur de Home exchange. Si une grande partie d'entre eux a l'intention de partir en vacances cet été, les locations saisonnières sont coûteuses et ne conviennent pas à tous les budgets. L'échange de maisons est une réelle solution, plus économique, mais

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

aussi plus responsable. »

Une région très demandée
Le Vaucluse n'est pas la seule destination privilégiée par les personnes pratiquant l'échange de maison. Ainsi, l'ensemble de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la 3e région préférée des Français sur la période estivale avec plus de 64 300 nuitées. Un chiffre constant par rapport à l'été dernier.
Dans le détail, la région Sud se situe derrière la Bretagne et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce sont les Bouches-du-Rhône et les Alpes-Maritimes qui séduisent le plus avec respectivement 23 000 et 14 400 nuitées enregistrées. Marseille, Nice, Aix-en-Provence, Avignon et Antibes sont les cinq villes les plus demandées en ce moment.

Des touristes venant de Bretagne, d'Auvergne-Rhône-Alpes et d'Île-de-France
Ce sont principalement les Bretons, les Auvergnats et les Franciliens qui se rendent dans la région cet été. À l'inverse, les Provençaux se laissent davantage séduire par le centre et l'ouest de la France, puisque la Bretagne, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Nouvelle-Aquitaine sont leurs destinations favorites.
Depuis le début de l'année, la région a déjà enregistré près de 46 900 nuitées sur Home exchange.
Au total, la plateforme devrait enregistrer 469 300 nuitées pour cet été sur toute la France avec près de 50 000 personnes qui ont prévu d'échanger leur maison.

**Leader mondial de l'échange de maisons, HomeExchange.com est un service qui permet aux voyageurs du monde entier d'échanger leur maison ou leur appartement, en toute sécurité et sans transaction financière entre eux. Le site compte plus de 120 000 membres dans plus de 130 pays.*

Du rififi autour de la dénomination Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Le 23 janvier dernier le tribunal judiciaire de Nanterre condamnait l'office de tourisme de l'agglomération Luberon Monts-de-Vaucluse pour l'utilisation illicite du mot Provence dans sa dénomination « Luberon cœur de Provence ». Derrière tout cela, une histoire d'incompatibilité entre AOC issus d'une même région. Qui l'eut cru ?

Le tribunal a estimé que l'office de tourisme ne pouvait utiliser une dénomination avec le mot Provence, compte tenu que ce dernier était amené à faire la promotion de vins de l'AOP Luberon et Ventoux et que le cahier des charges de ces deux appellations ne leur permettait pas de faire référence à la Provence. En d'autres termes, les requérants, en l'occurrence le syndicat des vins des différentes appellations de côtes de Provence, n'acceptent pas que le nom Provence puisse être associé à d'autres vins que les leurs, même de manière indirecte.

> **Le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes**…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Dans ses motifs le tribunal estime qu'il y a une grande proximité entre Cœur de Provence et Côtes-de-Provence. C'est vrai, le cœur est très proche des côtes, tous les médecins vous le confirmerons. Trêve de plaisanterie. On peut comprendre l'importance de protéger son appellation géographique, les champenois en savent quelque chose, mais de-là à mettre l'office de tourisme de l'agglomération de Cavaillon dans le même panier, c'est nous faire boire le vin jusqu'à la lie !

La jurisprudence pourrait bien aboutir sur d'autres affaires du même tonneau. Ainsi, la Communauté de Communes des Pays Réunis d'Orange (CCPRO pour les initiés) a baptisé son office de tourisme « Pays d'Orange en Provence ». Ils pourraient bien eux aussi être inquiétés puisque les vins produits autour d'Orange ne sont pas ceux de l'appellation des Côtes de Provence et que d'une façon ou d'une autre cet office de tourisme est conduit à faire la promotion des Côtes-du-Rhône et dont un certain Châteauneuf-du-Pape.

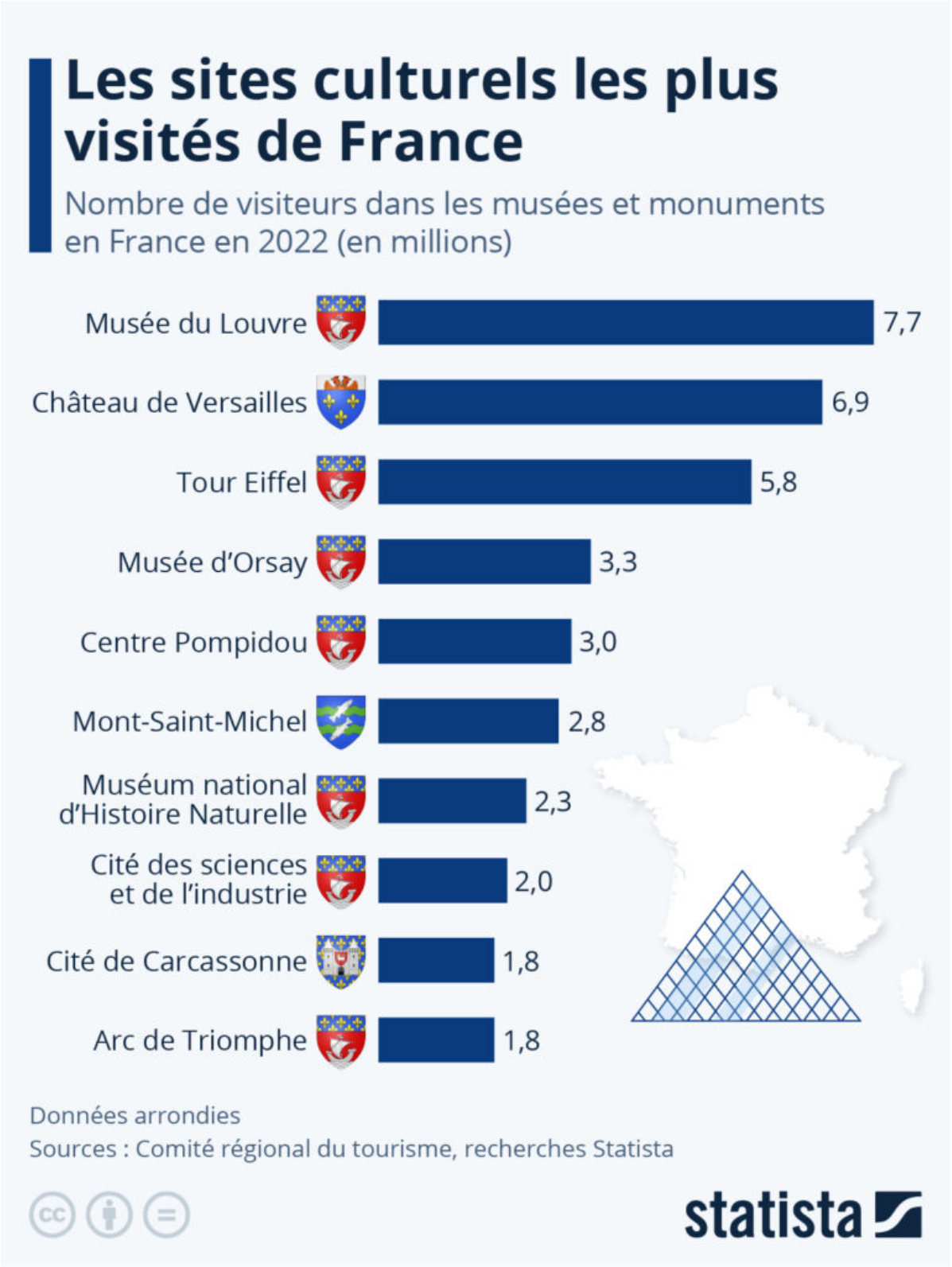
> **La dénomination Provence peut-elle devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ?**

Autre exemple, autre cas intéressant. En 2015, à l'initiative d'un collectif d'une trentaine de partenaires institutionnels du tourisme sous l'égide du Comité Régional du Tourisme de PACA, un label « Provence Enjoy the unexpected » a été créé. Il est particulièrement destiné aux touristes étrangers. Il a été attribué à ce jour à 9 entreprises qui y apposent sur leurs produits cette promesse « Provence, profitez de l'inattendu » dans la langue de Molière. Mais de manière plus ostentatoire, s'y ajoute dans une typographie spécifique et identique pour tous les produits le mot Provence (biscuit de Provence, pastis de Provence…). La dénomination Provence se transforme ainsi en marque. La région, une zone géographique peuvent-elles devenir une marque et appartenir à une entité qu'elle soit privée ou publique ? La Provence comme la Bretagne ou l'Alsace sont des noms génériques qui appartiennent à tous donc à personne en particulier. Producteurs d'herbes de Provence tenez-vous cependant sur vos gardes, nous ne sommes à l'abri de rien !

Tourisme : les sites culturels les plus visités de France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 6 novembre 2026

Trois ans après le début de la pandémie de Covid et encore privés d'une partie de leurs publics étrangers (notamment asiatiques), les sites culturels français ont connu une très nette hausse des visites en 2022, et tendent à retrouver leurs niveaux de fréquentation de 2019, selon les bilans publiés par les divers comités régionaux du tourisme.

Avec environ 7,7 millions de visiteurs l'an dernier, le Louvre, musée le plus visité au monde, a enregistré une hausse de 170% par rapport à 2021, en partie grâce au retour des touristes étrangers. Le niveau de fréquentation restait cependant inférieur de 19% à celui de 2019 (9,6 millions). Au deuxième rang des sites les plus visités de France, le château de Versailles, situé à une vingtaine de kilomètres de Paris, a totalisé 6,9 millions de visiteurs en 2022 (château et spectacles), soit 16% de moins que son record de 2019 (8,2 millions).

Comme le montre l'infographie ci-dessus, la plupart des musées et monuments historiques les plus visités de l'Hexagone sont situés en région parisienne (la grande majorité dans Paris intra-muros) – à l'exception du Mont-Saint-Michel en Normandie (2,8 millions de visiteurs en 2022) et de la Cité médiévale de Carcassonne dans l'Aude (1,8 million), respectivement classés sixième et neuvième de la liste.

Claire Villiers, Statista